



Municipalité de Pointe-Fortune

CONVOCATION

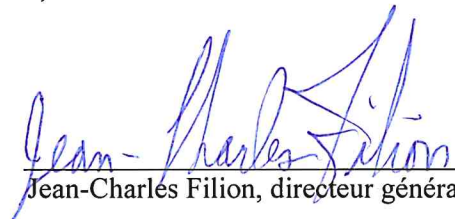
Par la présente, tous les membres du conseil de la Municipalité de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance extraordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023, à 19h30 heures.**

Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Avis de motion pour l'adoption du règlement 415-2024 remplaçant le règlement 407-2023 relatif aux frais pour les services au bureau municipal.
3. Avis de motion pour les règlements municipaux du début de l'année 2024
4. Dépôt et adoption des taux de taxations à être règlementés pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024.
5. Programme d'aide à la voirie locale sous volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE).
6. Période de question (portant sur les points à l'ordre du jour).
7. Levée de la séance.

14 décembre 2023


Jean-Charles Filion, directeur général
et greffier-trésorier